

# COMMUNIQUÉ

## Avis aux médias de l'Institut canadien des actuaires

**OTTAWA, le 26 janvier 2009** – L'Institut canadien des actuaires a tenu des rencontres avec des parlementaires et des représentants du gouvernement afin de leur recommander : 1) d'adopter une série de mesures en vue d'assurer la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées, lesquels constituent un élément clé du système de revenu de retraite du pays; 2) de prendre les devants pour inscrire l'épargne-retraite à l'ordre du jour national en organisant un sommet réunissant les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la réglementation sur les pensions; 3) de mettre sur pied une structure de gouvernance à l'égard du système d'assurance-emploi qui a) élimine les pressions procycliques d'augmentation des primes d'assurance-emploi, b) stabilise les primes d'assurance-emploi sur un cycle économique en c) mettant en place une caisse de stabilisation des primes d'assurance-emploi évaluée entre 10 et 15 milliards de dollars.

« Les actuaires canadiens estiment que le gouvernement doit mettre en place des initiatives à court et à long terme en vue d'assurer la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées et de faire en sorte que le système d'assurance-emploi détienne les ressources nécessaires pour faire face à la crise financière actuelle et à la récession. Le budget de demain nous indiquera si le gouvernement est à l'écoute des Canadiens et si celui-ci prévoit prendre des mesures sérieuses quant à ces deux enjeux de grande importance pour le Canada et les Canadiens », affirme Michael Hale, président de l'Institut canadien des actuaires.

*Michael Hale sera disponible sur la Colline du Parlement pour commenter le budget fédéral à la suite de la présentation de ce dernier.*

*Date : Le 27 janvier 2009, de 16 h 30 à 18 h 30.*

*Lieu : Salle du Chemin de fer, (253-D), édifice du Centre, Colline du Parlement, et par téléphone.*

-30-

*Pour fixer une entrevue téléphonique, veuillez communiquer avec :*

Josée Racette, gestionnaire de projet, communications  
613-236-8196, poste107

L'Institut canadien des actuaires (ICA) est l'organisme national de la profession actuarielle au Canada. Dirigé par ses membres, l'Institut est voué au service de la population en veillant à ce que les services et les conseils actuariels fournis par la profession soient de la plus haute qualité. En fait, l'Institut fait passer l'intérêt du public avant les besoins de la profession et de ses membres.

[www.actuaires.ca](http://www.actuaires.ca)

*Document 209004*